

## 2015 : Une année de mise à jour du document cadre pour la politique de l'eau du bassin Adour-Garonne



**Début 2015, les deux projets, de SDAGE et de programme de mesures, ont été**

**présentés aux 7 forums territoriaux pour donner la parole aux acteurs locaux**

L'Agence a déployé un dispositif d'information renforcé pour que les acteurs locaux puissent s'exprimer sur les enjeux de l'eau dans le bassin.

Ces forums organisés par bassins-versants pendant la phase officielle de consultation ont été des lieux d'information et de débats sur la présentation territorialisée des réponses proposées dans le SDAGE-PDM. Plus de 500 participants sont venus donner leur avis et échanger.



**Le SDAGE 2016-2021 a été adopté par le Comité de Bassin Adour-Garonne**

Cette assemblée regroupe les différents acteurs et usagers de l'eau du grand Sud-Ouest. Également appelé « parlement de l'eau », elle a émis un avis favorable sur le programme de mesures (PDM), qui est une synthèse des actions nécessaires pour atteindre l'objectif de 69 % des eaux superficielles en bon état en 2021.

Le SDAGE répond aux grands enjeux du bassin : la réduction des pollutions, l'amélioration de la gestion quantitative, la préservation et la restauration des milieux aquatiques et la gouvernance de l'eau. Il intègre des évolutions importantes comme l'adaptation au changement climatique, la contribution du bassin aux objectifs du plan d'action pour le milieu marin, et l'articulation avec le plan de gestion des risques d'inondation, validé lors de la même réunion.

## Le programme de l'Agence pour l'eau des territoires



**Pour atteindre l'objectif de reconquête du bon état des eaux : un outil, le programme d'interventions**

L'Agence de l'eau contribue au financement des actions nécessaires pour atteindre le bon état des eaux. Les modalités d'aides ont été adaptées aux réalités des territoires afin de mieux accompagner les maîtres d'ouvrage dans leurs projets.

**La définition de stratégies de bassin en lien avec les services de l'État**

Afin de faciliter le ciblage territorial et d'harmoniser les méthodes et principes d'intervention entre l'Agence et ses partenaires, des stratégies communes ont été formalisées en 2015 à l'échelle du bassin Adour-Garonne en lien avec les services de l'État concernés. Ces stratégies portent sur les thématiques suivantes : assainissement, eau potable, substances dangereuses.



**Agir mieux et plus vite sur les enjeux forts du bassin**

Le programme d'interventions incite également ses partenaires à engager les travaux par le biais d'appels à projets. Avec des conditions d'aides spécifiques, voire bonifiées, et concentrées sur des thématiques d'intervention prioritaires, des appels à projets sont prévus sur toute la durée du programme de l'Agence (2013-2018) pour mobiliser les maîtres d'ouvrage.



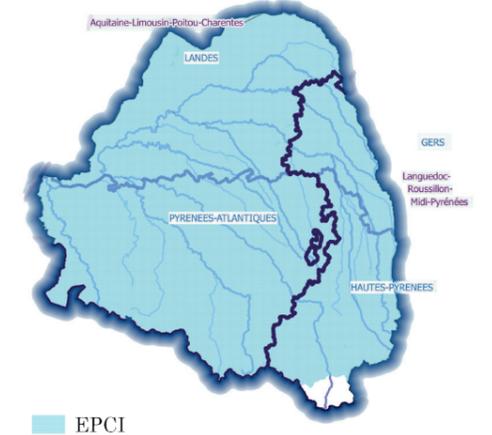
**En 2015 : le conseil scientifique a apporté sa contribution aux réflexions du comité de bassin pour mieux comprendre le changement climatique en Adour-Garonne**

Avant de lancer l'élaboration d'un plan d'adaptation au changement climatique à l'échelle du bassin, en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau du bassin, le conseil scientifique s'est réuni en séminaire, le 9 juin. L'objectif était de caractériser les évolutions prévisibles des écosystèmes et notamment en présentant les ruptures auxquelles il convient de s'attendre.



Claudine Simon

**BILAN 2015 :**  
32 MILLIONS D'AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE POUR LE BASSIN DE L'ADOUR



## Les grandes caractéristiques du bassin de l'Adour

Les paysages et milieux se caractérisent principalement par la présence de landes et broussailles dans les zones d'altitude, de terres cultivées sur la partie centrale du bassin et de forêts à l'ouest. Le réseau hydrographique est dense. L'Adour est le principal cours d'eau du bassin. Le climat est contrasté : il est à dominante océanique sur les parties centrale et littorale, et de type montagnard dans les Pyrénées.

## Principaux enjeux au regard de l'eau

- Préservation de la qualité des eaux souterraines pour les usages « eau potable » et plus particulièrement les nappes alluviales de l'Adour et des gaves contaminées par les nitrates et les pesticides ;
- Amélioration de la qualité des eaux de surface en réduisant et supprimant les rejets d'origines urbaine et industrielle et celles liées aux pollutions diffuses ;
- Restauration des débits d'étiage par la mise en œuvre d'outils de gestion intégrée et un partage équilibré de la ressource ;
- Préservation et réhabilitation du bon fonctionnement des rivières en restaurant la dynamique fluviale et la régulation naturelle, et en protégeant les écosystèmes aquatiques et zones humides pour enrayer leur disparition et leur dégradation ;
- Gestion équilibrée et globale par bassin-versant, grande vallée et par système aquifère, avec la mise en place d'outils réglementaires adaptés ;
- Réduction des pollutions bactériennes afin d'améliorer la qualité des secteurs de baignade et d'activités nautiques ;
- Réduction de la vulnérabilité du territoire aux inondations ;
- Définition d'une stratégie locale d'adaptation au changement climatique.

## Le bassin de l'Adour en quelques chiffres...

**Superficie :** 16 880 km<sup>2</sup>  
**Population :** 1 070 000 habitants (2010)  
**Densité :** 63 hab/km<sup>2</sup>  
**6 pôles urbains** selon l'axe Nord-Pyrénéen (Tarbes, Lourdes, Pau) et l'axe Bayonne-Dax-Mont de Marsan  
**Attraits :** tourisme et thermalisme liés à l'eau  
**Pourcentage des départements couverts par le bassin :**  
 Gers 32 %, Hautes-Pyrénées 66 %, Landes 54 %, Pyrénées-Atlantiques 95 %  
**Principaux cours d'eau :** l'Adour, la Midouze, les gaves de Pau et d'Oloron, la Nive



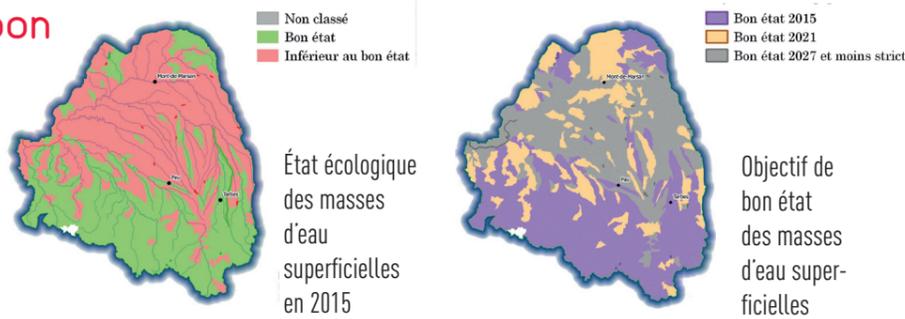
Agence de l'eau Adour Garonne  
90 rue du Férétra - CS 87801  
31078 Toulouse Cedex 4  
Tél. 05 61 36 37 38

Délégation Adour et côtiers  
Unité territoriale de Pau  
7 passage de l'Europe - BP 7503  
64 075 Pau Cedex - 05 59 80 77 90



## L'objectif de bon état des eaux

En 2015, 51 % des eaux du bassin de l'Adour étaient en bon état. En 2021, l'objectif est d'atteindre un bon état pour 75 % des eaux du bassin.

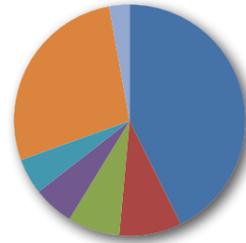


État écologique des masses d'eau superficielles en 2015

Objectif de bon état des masses d'eau superficielles

## L'engagement de l'Agence aux côtés du bassin de l'Adour

Pour l'année 2015, les aides de l'Agence en faveur de la restauration de la qualité des eaux et la gestion des milieux aquatiques sur le bassin de l'Adour s'élèvent à plus de 32 millions d'euros (874 dossiers).



Assainissement	43 %
Eau potable	9 %
Pollutions industrielles	7 %
Gestion de la ressource	6 %
Pollutions agricoles	5 %
Milieux aquatiques	28 %
Autres	3 %

## Un engagement partagé

Des accords-cadres ont été signés entre l'Agence et les départements du bassin de l'Adour pour la période 2013-2018. Ils promeuvent une gestion équilibrée des ressources en eau et des milieux aquatiques, conciliant la satisfaction des différents usages de l'eau (y compris économiques) et la préservation des écosystèmes, dans le cadre d'une solidarité amont/aval d'une part, et urbain/rural d'autre part. Ces partenariats servent l'objectif général qui est de renforcer les actions visant à atteindre le bon état des eaux dans les échéances du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Des accords-cadres ont été signés entre l'Agence et les départements du bassin de l'Adour pour la période 2013-2018. Ils promeuvent une gestion équilibrée des ressources en eau et des milieux aquatiques, conciliant la satisfaction des différents usages de l'eau (y compris économiques) et la préservation des écosystèmes, dans le cadre d'une solidarité amont/aval d'une part, et urbain/rural d'autre part. Ces partenariats servent l'objectif général qui est de renforcer les actions visant à atteindre le bon état des eaux dans les échéances du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

## Une gestion et des outils adaptés



### Les PAT

Les Plans d'Actions Territoriaux (PAT) sont des démarches intégrées permettant de mobiliser les acteurs du territoire autour d'un objectif concret de reconquête de la qualité de l'eau altérée par des pollutions diffuses, phytosanitaires, nitrates ou autre. Trois PAT ont été mis en place sur le bassin de l'Adour :

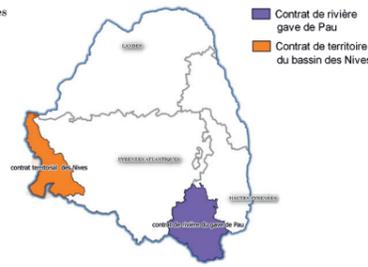
- PAT Oursbelille (captage Grenelle Tarbes nord) ;
- PAT nappe alluviale de l'Adour (65) ;
- PAT nappe alluviale du gave de Pau (64).



### Les SAGE

Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) sont des outils de planification, institués par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Trois SAGE existent sur le bassin de l'Adour :

- SAGE Midouze, mis en œuvre depuis 2014 ;
- SAGE Adour amont, mis en œuvre depuis 2015 ;
- SAGE Adour aval, en cours d'élaboration.



### Les contrats territoriaux et contrats de rivière

Ce sont d'autres outils de gestion intégrée mis en œuvre sur le bassin Adour-Garonne visant l'atteinte du bon état des eaux par la réduction des pressions s'exerçant sur un territoire ou un cours d'eau. Deux de ces contrats ont été mis en place sur le bassin de l'Adour en 2015 :

- Contrat territorial des Nives ;
- Contrat de rivière du gave de Pau amont.

## Exemples d'opérations financées par l'Agence en 2015

### Syndicat intercommunal du moyen Adour landais : élaboration du plan pluriannuel de gestion des cours d'eau

Définition d'une stratégie de gestion de l'Adour landais et de ses affluents sur 370 km de cours d'eau entre Aire-sur-Adour et Dax.  
Aide Agence : 42 600 €

### Institution Adour : animation du SAGE Adour amont

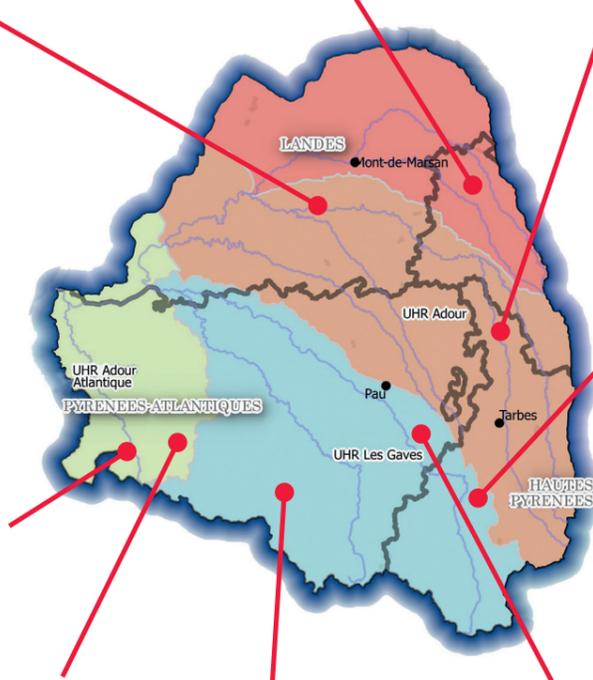
Validé par arrêté interpréfectoral du 19 mars 2015 : réunions de la commission locale de l'eau, du comité technique, études, coordination avec les services de l'État pour le suivi de la mise en œuvre, sensibilisation des maîtres d'ouvrage concernés.  
Aide Agence : 51 052 €

### Institution Adour : soutien du débit de l'Adour

Déstockage de 1,3 M. m<sup>3</sup> depuis la retenue hydroélectrique EDF de Gréziolles afin de garantir le débit objectif d'étiage à Aire-sur-Adour pendant l'été (et ainsi limiter les restrictions d'usages).  
Aide Agence : 61 049 €

### Syndicat mixte du bassin-versant des Nives : contrat territorial

Reconquête de la qualité bactériologique des Nives (enjeu eau potable) en optimisant l'assainissement domestique et en sensibilisant les agriculteurs à l'amélioration de leurs pratiques.  
Aide prévisionnelle pour la période 2015-2017 : 4 100 000 €



### PETR Pays de Lourdes et des vallées des gaves : étude de faisabilité pour le transfert de la compétence GEMAPI

Mesure des incidences juridiques, fiscales et financières du transfert de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations) des 8 communautés de communes (70 communes) au PETR Pays de Lourdes et des vallées des gaves.  
Aide Agence : 32 469 €

### Société des caves et producteurs réunis de Roquefort : station d'épuration

Traitement des effluents de la fromagerie et des eaux usées de la commune de Larceveau avec raccordement de celle-ci. La STEP permet la réduction de la pression polluante sur un petit cours d'eau (Artikaitéko Erreka) par un rejet sur la Bidouze.  
Aide Agence : 840 813 €

### Six propriétaires d'ouvrages : opération coordonnée de restauration de la continuité écologique sur le Saison et le gave d'Oloron aval

Rétablissement de la libre circulation des poissons (en particulier des migrateurs) sur 110 km de cours d'eau depuis l'océan, en équipant 11 ouvrages appartenant à 6 propriétaires. Formalisation des engagements (dont échéance de réalisation) dans une convention permettant l'obtention d'aides de l'Agence majorées de 20 %.  
Aide Agence : 4 800 000 €

### Syndicat d'eau et d'assainissement du pays de Nay : extension de la capacité et amélioration des performances de la station d'épuration d'Assat-Bordes

Augmentation de la capacité de traitement de 6 000 à 15 000 équivalents habitants, amélioration du traitement de l'azote et traitement du phosphore pour réduire la pression domestique sur le Lagoïn et l'aire d'alimentation du captage Grenelle de Bordes.  
Aide Agence : 1 909 000 €

UHR : Unité hydrographique de référence  
PETR : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural